Parc naturel régional

Camarque

Registre des délibérations - Délibération n° 07 : 10/05/2017

RÉGIE DU DOMAINE DE LA PALISSADE : GESTION DU STOCK DE BOISSONS

L'an deux mille dix-sept, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le dix mai à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

Étalent présents :

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Jean-Marc Martin-Teissere, Cyril Juglaret
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Patricia Saez
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux,
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay, Maria-Dolorès Parrodi
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Patrick Pac

Représentants des établissements publics :

- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
- Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn

Avaient donné pouvoir :

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Pascale Licari à Jean-Marc Martin-Teissere Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana à Corinne Chabaub Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux, David Grzyb à Bernard Bacchi

Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Jérôme Bernard à Maria-Dolorès Parrodi

Étaient absents-excusés :

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roger De Murcia Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard

Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel, Bernard Arsac Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb

Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bertand Mazel, Bernard Arsac

Le Conseil de Parc était représenté par 20 membres

Autres personnes présentes :

Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence

Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humïdes », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône Charlotte Thibault : Responsable de pôle « Développement Port pêche Espaces naturels », Commune de Port-Saint-Louis du Rhône Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camarque

Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale »

Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camarque

	Nombre de membres	
En exercice	Présents et représentés	Votants
29	24	24

Nombre d	e voix
En exercice	Votants
76	68

Date de convocation
15/02/2017
RC - 81
RC - 82

REÇU EN PREFECTURE le 23/05/2017

Parc naturel régional

Délibération n° 07: 10/05/2017

RÉGIE DU DOMAINE DE LA PALISSADE : GESTION DU STOCK DE BOISSONS

La régie du domaine de la Palissade se compose de la vente de tickets d'entrées, d'une boutique, d'une location de jumelles et de la vente de boissons (bouteilles d'eau et boîtes de soda).

La vente de boissons vient en réponse d'une impossibilité d'offrir de l'eau potable aux visiteurs étant donné l'éloignement du site de La Palissade au raccordement au réseau collectif.

Toutefois une station de potabilisation de l'eau est opérationnelle mais son usage n'est autorisée que pour les sanitaires avec mention « eau non potable ». C'est pourquoi des boissons sont proposées à la vente pour éviter la consommation d'eau du robinet.

À ce jour, concernant le stock de boites de soda, certaines ont dépassées la date limite de vente. Il est donc proposé de les sortir du stock « boissons » et de les acheminer vers les filières de traitement des déchets.

Suppression de boissons :

1,00 €	45
	1,00 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée d'autorise la suppression des boîtes de soda périmées et leur sortie des stocks de la régie de recette du domaine de la Palissade.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Fax 04 90 97 12 07 da Camargue

got de Roust Tél. 04 90 97 10 40

Le Président. Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu 2 3 MAI 2017 de la transmission en Préfecture le Et de l'affichage effectué le 2 4 MAI 2017

013-251302295-20170510-DEL_07_REGIE-DE